Situation du Patrimoine maritime en Languedoc-Roussillon par Christian Jacquelin Conseiller à l'ethnologie de la DRAC-LR mai 2009

1 La question du Littoral à la Drac LR

Dés 2004, La Drac LR a mis en place une "Commission Littoral" coordonnée par le Conseiller Ethnologie au sein du Pôle patrimoine. En effet, l'ensemble des secteurs patrimoniaux est concerné par cet espace géographique spécifique – trait de côte proprement dit, lagunes, fleuves côtiers, Canal du Midi et Canal du Rhône à Sète, stations balnéaires et villes de l'intérieur...- ainsi que par la thématique, le patrimoine maritime, lagunaire et fluvial. Lieu d'enjeux culturels, patrimoniaux, environnementaux et sociaux , la question du littoral se prête particulièrement à la concertation et aux actions transversales.

Sur le plan de la **recherche**, le littoral est un "terrain" où de nombreux chercheurs (DRASSM et service régional de l'archéologie –archéologie préventive ou programmée-, service régional de l'inventaire, ethnologie...) ont travaillé et travaillent avec des méthodes propres et sur des thématiques diverses : recherches sur les ports antiques, les comptoirs littoraux, le patrimoine militaire, l'habitat et les lagunes, campagnes d'inventaires par cantons, inventaires thématiques, enquêtes sur les techniques halieutiques , les pratiques culturelles des communautés maritimes, les formes de sociabilité...

En terme de **protection et de gestion**, plusieurs dispositifs réglementaires concernent cette zone géographique :

• La loi littoral particulièrement soumise actuellement aux pressions foncières (cf. urbanisation des zones humides)

- Les PLU et les SCOT où le service architecture et les SDAP sont fortement impliqués (cf. SCOT de Béziers Ouest)
- Les ZPPAUP : Sète, Agde, Collioure, Bages, Marsillargues, Gruissan...
- Les protections au titre de sites (cf. Etang de l'Or)
- Les protections monuments historiques :
 - Patrimoine militaire (Forts de Collioure, Argelès, Redoute de la Franqui)
 - Architecture civile (Place royale de Port Vendres)
 - Habitat vernaculaire : Barracas de sanhils (Le Barcarès, Salses)
 - Bateaux patrimoniaux (catalane, goélette)
- Les secteurs sauvegardés (Aigues-Mortes).

En matière de **conservation**, on rappellera le rôle du Conservatoire du Littoral, des réserves naturelles (Banyuls) et le projet de classement UNESCO du Massif des Albères. On citera également le rôle des musées : musées archéologiques (Agde, Lattes, Port Vendres, Ruscino...), musées de société (Bouzigues, Musée agathois, musée Paul Valéry...) La **valorisation** touche l'ensemble des secteurs

La documentation enfin reste largement disparate et assez dispersée : bilans scientifiques, banque de données Patriarche et carte archéologique pour la DRASM et le SRA ; dossiers d'inventaire transférés désormais au Conseil Régional; inventaires numérisés des collections dans les musées et catalogues déposés au centre de documentation générale ; dossiers monuments historiques à la Conservation ; dossiers et documentation dans les SDAP. Pour l'ethnologie, l'ensemble des rapports d'étude et de recherche ainsi que des productions audiovisuelles a été déposé au centre de documentation du patrimoine.

Compte tenu de la richesse du thème et du terrain, les différents partenaires du pôle patrimoine souhaiteraient pouvoir effectuer un travail de recompilation de la documentation

puis de mise en commun par transfert au centre de documentation. Cette base de données pourrait être la base d'un **Atlas culturel du littoral**.

2 Le point de vue de l'ethnologie

Brosser un tableau de la situation du patrimoine maritime en Languedoc-Roussillon ne consiste pas à dresser un inventaire du patrimoine maritime, lagunaire ou fluvial par type de structure ou par catégorie de patrimoine, mais à établir un « état des lieux critique », forcément partiel et partial, d'un point de vue d'ethnologue impliqué dans une région. La note suivante s'efforce de mettre en perspective quelques situations et opérations significatives en matière de recherche, conservation et valorisation du patrimoine maritime régional.

En préambule, on peut dire que les ethnologues ont apporté avant tout une **conception extensive** du patrimoine maritime : loin d'être limité au patrimoine flottant ou aux éléments de la culture matérielle, celui ci touche également au domaine de l'immatériel, savoirs, savoir faire, représentations, formes d'organisation sociale et juridiques, modes de sociabilité

S'il fallait dresser un bilan sur 20 ans, la **production de connaissances** dans le champ de l'ethnologie des milieux maritimes et lagunaires serait, sans doute, le domaine le plus positif. Le programme de recherche pluriannuel initié par la Drac LR et étendu un temps à la Drac PACA a permis de soutenir bon nombre de travaux : bourses de recherche pour mémoires universitaires, contrats d'études à destination de chercheurs ou d'associations, inventaires patrimoniaux, monographies de bateaux, films documentaires ...Ces productions scientifiques relèvent de quatre grands domaines :

- Une ethnologie des techniques, notamment autour des pratiques halieutiques et des savoirs techniques et naturalistes : on citera la thèse de V.Giovannoni sur l'Etang de Thau à l'Université de Provence, les enquêtes de F.Marty sur les savoir faire des pêcheurs des étangs du Narbonnais dans le cadre du CPIE et du PNR, les travaux portant sur la charpenterie de marine (travaux de Bernard Vigne, Isabelle Dubost, André Aversa, et de l'association des Voiles Latines de Sète)

- Les métiers spécifiques liés au littoral méditerranéen et les formes d'organisation sociale et juridique propres aux communautés maritimes : les dockers de Sète, les ouvriers des salins (Villeneuve les Maguelonne, Frontignan, les salins de l'Aude), les barquiers du Canal du Midi (Solange Poulet, Yann Pajot) ; les recherches sur les prud'homies de pêche notamment les travaux de F.Marty ou le film de Luc Bazin sur « le partage des eaux » qui présente une approche comparative des prud'homies de Gruissan et de Martigues.
- Les formes d'habitat et d'équipements immobiliers et mobiliers : on évoquera la série d'inventaires menés ces dernières années : les cabanes de l'Etang de l'Or, les enquêtes de Robert Bataille sur les baraques de pêcheurs de la côte sableuse du Roussillon, les mas conchylicoles de l'Etang de Thau, l'inventaire ethnographique du Canal du Midi, les équipements portuaires et les inventaires de bateaux .
- La sociabilité, les pratiques de loisirs et les fêtes. On citera les travaux actuels du PNR de la Narbonnaise sur la plaisance et les Nauticards, la thèse de Jérôme Pruneau sur les joutes sétoises, les recherches du Garae-Ethnopôle et les films de Luc Bazin sur les chasseurs au gibier d'eau ou les travaux de Christian Jacquelin sur les pratiques cabanières. Sur la vie religieuse et festive propre aux communautés littorales, on retiendra les travaux d'Anne K'neur sur la Saint Pierre.

Pour une vision exhaustive de ces recherches, on se reportera au portail du Ministère de la Culture, Portethno, (http://www.culture.gouv.fr/mpe/portethno.htm) qui rend compte de la diversité de ces travaux.

Toutefois, de nouveaux objets du patrimoine maritime -qui ont émergé aux cours de ces 20 ans- restent à explorer : le phénomène des néo cabaniers, les nouvelles pratiques sportives liées au littoral, les nouveaux usagers du Canal du Midi ou encore les associations patrimoniales, devenant elles-mêmes sujets d'observation ... On passerait ainsi d'une "ethnologie des derniers" -derniers patrons barquiers, derniers charpentiers de marine, derniers cabaniers authentiques...- à une ethnologie des usages contemporains des milieux maritimes et lagunaires.

On peut regretter également une ouverture européenne insuffisante et il conviendrait de développer la dimension internationale et comparative de ce programme de recherche.

En matière de **conservation**, le bilan reste plus mitigé On évoquera en premier lieu le cas des bateaux dits traditionnels, objets de toutes les passions et vécus comme l'élément le plus représentatif ou le plus symbolique de la vie maritime par la plupart des acteurs. La Mission Patrimoine Maritime du Conseil Général des Pyrénées Orientales a établi un diagnostic sanitaire des collections de bateaux du Barcarès, feu "Musée des voiles latines" et restaure ce qui est encore sauvable. Son installation prochaine sur le site de Paulilles viendra conforter cette mission de sauvegarde On évoquera la goélette Miguel Caldenty/Principat de Catalunya et l'histoire mouvementée de son sauvetage est une preuve de plus de la difficulté de sauver un bateau de cette taille fut-il classé Monument Historique...Ce "Paillebot" est actuellement restauré par le CPIE du Narbonnais à Mandirac dans le cadre d'un PLIE ; un SIVU regroupant différentes communes de la Côte Rocheuse a été constitué pour en assurer la gestion. On retiendra la saga de la Marie-Thérèse, dernière barque de patron du Canal du Midi, construite en 1854 à Toulouse et sauvée et réhabilitée grâce à l'opiniâtreté et aux savoirfaire des Pajot père et fils au sein du CPIE du Narbonnais. ; Il faut rappeler à ce stade le rôle essentiel des associations dans la conservation du patrimoine maritime régional. A ce sujet, les inventaires de bateaux dressés en 1990 par Vincent Giovannoni (V.Giovannoni : « Le patrimoine maritime en Languedoc, entre le Grau du Roi et le Cap Leucate », rapport d'étude pour la Drac) et en 2003-2004 par Sarah Valque Piriou et Frédéric Thiébaut (Association Voile Latine/Drac LR: « Inventaire des embarcations traditionnelles de Méditerranée ») donnent une bonne vision de l'état de cette flotte; il en ressort que malgré les efforts considérables des associations tout au long du littoral, on assiste à un recul du nombre de « bateaux traditionnels » (généralement bateaux bois à voiles). La patrimonialisation ne compense pas la perte de la valeur d'usage qui était le garant de la conservation et de la transmission. Le dispositif des BIP mis en place par la Fondation du Patrimoine Maritime va peut être inverser cette tendance : depuis 2007, 18 bateaux répartis sur l'ensemble de la côte du LR ont reçu le label parmi lesquels des bateaux de pêche et de travail (sardinal, chalutier, bonitier, bateau-bœuf, voilier de charge) des bateaux de plaisance, une vedette de sauvetage Par ailleurs 4 bateaux vont être présentés à la prochaine Commission départementale des objets mobiliers de l'Hérault : une barque catalane centenaire construite à Sète, un bateaubœuf de 1881, une nacelle de l'Etang de Thau et une goëlette construite à Sfax dans les années 1950.

En matière de conservation-protection, on rappellera également que deux baraques de pêcheurs en « senills », l'une à Salses, l'autre au Barcares ont été protégées au titre des MH

en 1994 à la suite d'une campagne d'inventaire ethnographique. Au delà de l'acte juridique il faut retenir la portée symbolique de cette protection MH qui vient légitimer une forme d'habitat longtemps dénigré quand il n'était pas détruit au tractopelle ... Au moment où l'Etat se préoccupe de la « lutte contre la cabanisation », il est bon de rappeler que les cabanes font aussi partie intégrante du patrimoine maritime et lagunaire régional.

Toujours dans ce chapitre de la conservation, on évoquera enfin les musées. Hormis le Musée de l'Etang de Thau à Bouzigues, inauguré en 1991 et consacré à la conchyliculture et la pêche sur l'étang et si l'on excepte quelques sections de musées généralistes, notre région ne possède pas véritablement de musée maritime.

En matière de **valorisation** du patrimoine maritime régional, on s'inspirera du récent rapport de Sarah Valques Piriou « Etude sur la valorisation touristique de patrimoine littoral », effectué sous l'égide de la Mission Littoral et de la Drac. L'auteur de ce rapport constate que l'image du littoral du Languedoc Roussillon est souvent tronquée et réduite à son histoire récente marquée par la construction ex nihilo de son infrastructure touristique. Les représentations habituelles du littoral régional oscillent entre l'image de stations balnéaires bétonnées et celle de la carte postale représentant une barque flottant sur une mer trop bleue et tranquille comme dans les tableaux de Marquet ou de Matisse ...

C'est donc la déconstruction de ces images stéréotypées et négatives qui incombe aux acteurs du patrimoine régional; montrer la richesse, la diversité et la complexité du patrimoine maritime et lagunaire tant auprès des populations locales que des touristes, redonner du sens, tels pourraient être les objectifs permanents d'un programme de valorisation ...Là encore, on s'appuiera sur quelques exemples :

- En matière de **publication**, on citera la collection des Carnets du PNR de la Narbonnaise, réalisés dans le cadre des « archives du sensible », bon exemple d'édition et de diffusion grand public de la recherche : le bétou, le canal de la Robine et la barque de patron Marie Thérèse, la chasse au gibier d'eau (édition avec un DVD en accompagnement) , un porte-folio sur les Nauticards et la plaisance ainsi qu'un carnet et un DVD sur la pêche dans les étangs du Narbonnais

- En matière d'**expositions**, le Musée de l'Etang de Thau a réalisé ou coproduit les expos suivantes : « la chasse », « la nacelle, le négafol et le barquet », le travail ethnophotographique de Jean Louis Vaills sur l'étang de Canet ; Il faut citer également l'exposition « Le patrimoine maritime catalan », acte fondateur de la Mission Patrimoine Maritime du département des Pyrénées Orientales, exposition de sensibilisation qui tourne beaucoup et qui fonctionne bien. On évoquera enfin l'exposition « Cabanes et cabaniers des étangs du Languedoc », coproduite par Monum et la Drac qui a été présentée à l'Abbaye de Montmajour, à la Scène Nationale de Narbonne et dans différentes médiathèques.
- Dernière forme de valorisation du patrimoine maritime qu'il convient d'évoquer : les sites internet ; de plus en plus consultés, ils donnent de la visibilité à ce qui pouvait apparaître comme des actions locales voire localistes. Ainsi le portail PortEthno coordonné par la Mission à l'Ethnologie du Ministère de la Culture et mis en ligne en décembre 2004 met à disposition des données multimédia sur les ressources ethnologiques concernant le patrimoine matériel et immatériel du domaine français. Par ailleurs, deux dossiers thématiques ont été réalisés : un dossier sur les embarcations traditionnelles qui propose, entre autres, un état des lieux, le portrait d'un charpentier de marine (André Aversa), l'histoire de la barque Notre Dame de Consolation protégée au titre des MH. L'autre dossier porte sur l'habitat cabanier et évoque la singularité de ces autoconstructions à partir de lieux emblématiques : le site de Beauduc, les cabanes des étangs languedociens et les baraques du Roussillon.(Dossiers consultables également sur le site de la DRAC)
- Au terme de cette analyse, on pourrait émettre le vœu que soit créé une sorte d'« observatoire régional du patrimoine maritime » composé de gens de terrain associations, prud'hommes pêcheurs, techniciens de différents services concernés (Services maritimes, Mission Littoral, CG, DRAC et SDAP), chercheurs (géographes, ethnologues, économistes) pour repérer et centraliser l'information sur les changements liés aux aménagements, les menaces sur tel ou tel élément du patrimoine ou site, les ruptures dans les mécanismes de transmission, les nouveaux usages, etc ...

Cette structure souple assez semblable au « Plan Objet » mis en place pour le patrimoine religieux aurait une double mission :

- Proposer des études : inventaires, diagnostics patrimoniaux, banques de données actualisables.. et des actions de formation et de sensibilisation (à la méthodologie d'enquête notamment).
- Mission de veille permanente : proposer des mesures conservatoires, des actions de sauvegarde, des solutions alternatives, des enquêtes d'urgence et des captations d'images.